

du 12 décembre 2023

n° 2023/33

ETAIENT PRÉSENTS : Madame MARECOT
Monsieur PAQUET

ETAIENT EXCUSÉS : Mesdames PRINCET, ONILLON et HOUSSIN
Monsieur ABELIN

Y ASSISTAIT : Madame HORREAU-BIGOT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame MARECOT

OBJET : Cité éducative : Projets de la commission du 12 octobre 2023

Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charge des enfants et des jeunes (0-25 ans), de la naissance à l'insertion professionnelle, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Elles consistent en une grande alliance des acteurs éducatifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : parents, services de l'État, des collectivités, associations, habitants ; et ce afin de répondre à trois objectifs principaux : conforter le rôle de l'école, organiser la continuité éducative, ouvrir le champ des possibles.

Dans le cadre de la mise en place de ces nouvelles actions pour les années 2023 et 2024, la Caisse des écoles est sollicitée pour participer à hauteur de 37 922,40€.

VU l'article L212-10 du code de l'Éducation,

CONSIDERANT la validation des différentes actions proposées lors des commissions de la cité éducative en date du 12 octobre 2023,

Le comité de la Caisse des écoles ayant délibéré décide de participer au financement des 9 projets ci-dessous pour un montant total de 37 922,40 € :

1. CIDFF – École Lakanal Littré :
Ateliers consentement pour un montant de 4 100 €
2. Programme de Réussite Éducative :
Multi-sensoriel - SNOEZELLEN Vague 4 pour un montant de 3 945 €
3. Programme de Réussite Éducative :
Temps d'expérimentation Snoezelen pour un montant de 175 €
4. Programme de Réussite Éducative :
Répét parent « Moi aussi » pour un montant de 2878,40 €
5. École d'arts plastiques :
L'art transforme la ville pour un montant de 5 000 €
6. USEP 86 :
Rencontres sportives inter-écoles - année scolaire 2023- 2024 pour un montant de 6 569 €
7. École Lakanal Littré :
Musique en corps pour un montant de 5 255 €
8. MJC Horizons Sud :
Ateliers Bout d'Choux pour un montant de 5 000 €

Commune de Châtelleraut
CAISSE DES ECOLES
Délibération du comité

Envoyé en préfecture le 25/01/2024

Reçu en préfecture le 25/01/2024

Publié le

ID : 086-268600053-20231212-CE235200DL0033A-DE



du 12 décembre 2023

n° 2023/33

9. Collectif Ekinox :

Intervention préventive 2023-2024 pour un montant de 5 000 €

Le montant sera versé sur les comptes des différentes structures porteuses et imputé sur les budgets correspondants à l'article 6574.

UNANIMITÉ

Certifié exécutoire

Par le Président de la Caisse des écoles
de CHATELLERAULT

Transmis à la Sous-Préfecture le

N°

Publié à la mairie le

Pour ampliation,

Pour le Maire-Président, par délégation,
Jeannie MARECOT

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Jeannie MARECOT', written over the printed name.